

Desert de François Joubert
 au jourd'hui vingt Sept 1786 Mil huit cent quinze
 huit heures du matin devant nous Jean Charles
 Philippe Moreneau Maire de cette commune de
 La Ville Guenault canton du grant pressigny^{aut} arrondissement
 de la Roche de parlement d'indre et loire Soussigné est
 comparu Louis Moreneau fermier agé de quarante
 cinq ans qui nous a déclaré que François Joubert
 son beau frere est desiré de se marier avec une femme
 que desus agé d'au yront traire Six ans⁺ au pressigny
 de piere petiste cultivateure agé de cinquante
 deux ans et de Meune Boine cultivateure agé de
 traire quatre ans qui nous ont déclaré ne savoir
 signé de ce j'interpelle d'après lecture fait et arde
 à la Marie de la Ville Guenault le jour Mois et ans
 que desus
 Moreneau Louis Moreneau Charles